Prendre la parole devant un public

PUBLIC CIBLE

Agricultrices et agriculteurs des Hautes-Alpes et des départements voisins.

OBJECTIFS

L'objectif est d'acquérir des outils permettant d'améliorer son aisance orale lors de prise de parole en public et / ou
face aux médias.

ENJEUX

Les paysans, dans leurs activités de production, de commercialisation, de promotion et de représentation sont sollicité-e-s pour prendre la parole. Ils ont besoin de communiquer sur leur métier, leurs actions, leurs engagements, de parler de leurs productions, participer à des réunions, répondre à des interviews...
Communiquer c'est échanger à l'écrit comme à l'oral.
Mais il n'est pas toujours évident de prendre la parole en public : timidité, légitimité, difficulté à s'exprimer, à structurer son propos, à se faire écouter et comprendre.
Faire passer ses idées demande des convictions et quelques techniques existent pour aider à soutenir et défendre ses valeurs

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Présentations croisées : Expression des attentes et constitution du groupe.
Comment faire Clair, Court, Concis, Concret.
Construire sa posture et ses arguments pour se faire comprendre, faire avancer ses idées et se faire respecter en
tant que partenaire d'un dialogue
Développer sa présence : pour un face à face vivant avec son auditoire
Préparer son intervention : A partir des spécificités de son public, identifier son cœur de message, rassembler ses
idées, choisir ses mots, structurer son argumentaire.
Maîtriser son contenu face aux médias, s'y tenir
Respirer pour maîtriser son stress : toutes les manières de reprendre de l'air
Se faire entendre : voix et diction
Découvrir les méthodes permettant de maîtriser ses émotions

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La méthode de travail s'appuie sur des mises en situation, des entraînements individuels, des exercices spécifiques
(respiration, diction…), des apports du formateur, des temps d'échange prenant en compte les expériences de
chacun.

MOYENS MATÉRIELS

Salle de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Une fiche d'auto-évaluation sera remplie par l'animateur-formateur avec chaque stagiaire en fin de formation, permettant de positionner leurs apprentissages sur une échelle d'évaluation.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ARDEAR PACA - Hautes Alpes

DURÉE : 1 jour(s)

MODALITÉS D'ACCÈS
les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Adhérent	**210 €**
Non adhérent	**210 €**
Non agricole	**210 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Autres cas nous consulter

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Vanessa Picard
adear05@orange.fr
ARDEAR / ADEAR Hautes Alpes
Maison de l'Agriculture
2 rue Paul Aubert
05000
GAP
Tel. 07 81 47 19 95

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : taux de satisfaction de 92 % en 2022

NOTE : Prévoir un pique nique

ARDEAR PACA 93840372284

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
08/04/2024	05000 Hautes-Alpes	Nadia Ménager, journaliste et formatrice

THÈMES

Etre acteur sur son territoire | Gestion d\'entreprise | Autre

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)